

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, je n'ai pas l'intention de prononcer une importante allocution sur cette motion. Je veux dire simplement qu'étant donné certaines questions reliées aux privilèges et immunités des membres du Sénat et portées récemment devant les tribunaux, le temps me paraît mal choisi pour étudier cette motion.

Devant cette situation et tenant compte du point de vue exprimé par un certain nombre de sénateurs, je propose, avec la permission du Sénat, que l'ordre soit rayé du feuillet et la motion retirée.

Le sénateur Flynn: Honorables sénateurs, je ne m'opposerai pas à la proposition du leader du gouvernement, mais j'avoue que je ne puis admettre avec lui que certaines questions portées devant les tribunaux puissent modifier le problème. Je ne suis pas du tout d'accord là-dessus. La seule question qu'ait à juger un tribunal est la poursuite que Sky Shops a intentée contre un député de l'autre endroit, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec cette motion. Aussi, sachez que je ne suis pas d'accord avec le leader.

L'incident qui a donné lieu à cette motion impliquait un sénateur, mais ce n'était pas du tout ce qu'on a chargé le comité d'étudier. Nous voulions que le comité étudie les privilèges et immunités des sénateurs pour en connaître la nature, pour autant que nous en ayons. Si le leader du gouvernement craint que des gens n'aillent croire que le comité était paralysé à cause de l'affaire Sky Shops, ou qu'il hésitait à l'étudier, alors je conviendrais qu'il s'agit de quelque chose de sérieux. Pourtant, j'aurais préféré qu'il dise franchement que c'était là le motif de sa proposition de retrait de sa motion.

Naturellement, je me réserve le droit de soulever de nouveau la question—si l'occasion se présente. J'estime que la question est importante, et qu'il y a lieu de l'étudier à fond.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, c'est une raison de plus pour m'appuyer quand je demande que l'on retire cette motion pour l'instant.

● (1450)

On a dit dans les media ces dernières semaines, comme les honorables sénateurs l'ont remarqué, que cette proposition en vue de la création d'un comité spécial visait en fait à préserver pour le Sénat certains droits dont le public en général ne jouit pas. Je pense que certains observateurs du moins au pays ont mal interprété notre intention, et je sais que tous les honorables sénateurs croient que c'est une

interprétation tout à fait incorrecte du but de cette proposition.

Je conviens avec le leader de l'opposition qu'il pourrait être plus opportun de soumettre à nouveau cette question au Sénat pour plus ample étude à une date ultérieure. C'est une question importante, il n'y a pas de doute. Quand j'ai proposé la motion, j'ai fait certains commentaires sur le sujet. Je maintiens ce que j'ai dit. Je sais que le leader de l'opposition maintient aussi les commentaires qu'il avait alors faits. Je reconnais avec lui, cependant, que pour un certain nombre de raisons, ce n'est pas le moment le plus opportun pour le Sénat d'étudier cette proposition.

Le sénateur Forsey: Honorables sénateurs, je suis très heureux d'entendre le leader du gouvernement et le leader de l'opposition dire qu'il pourrait être possible de remettre l'étude de cette question à une date ultérieure. Il m'a semblé en effet que la discussion qui a entouré ce sujet a révélé beaucoup d'incertitude au sujet de ce que sont exactement les privilèges des sénateurs dans des circonstances du genre. Je pense qu'il pourrait être important à un moment convenable—et peut-être n'est-ce pas un moment convenable—de vider cette question, sans quoi un autre incident du genre pourrait arriver et nous serions de nouveau plongés dans la situation d'incertitude dans laquelle nous nous sommes retrouvés à l'occasion précédente, sans savoir exactement ce qui était quoi ou qui était qui ou qui pourrait accorder la permission nécessaire, si elle peut être accordée, et quelle serait la procédure à suivre. Je pense qu'à la longue c'est une question d'une grande importance pour le Sénat et elle ne devrait pas simplement tomber dans l'oubli. J'espère que nous n'en sommes pas rendus au point où des années passeront et j'aurai quitté depuis longtemps cette Chambre et qu'une nouvelle crise fera rebondir l'affaire.

Le sénateur Perrault: Il pourrait convenir à une date ultérieure de renvoyer toute la question à un des comités permanents. C'est une question importante, je le reconnais avec l'honorable sénateur, mais je reconnais aussi avec le leader de l'opposition que ce n'est peut-être pas le moment le plus opportun. C'est une question importante, je le répète, qu'il faut régler, mais peut-être y a-t-il un meilleur moment et une meilleure façon de l'aborder.

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, y consentez-vous?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

(Le Sénat s'ajourne au mardi 10 février, à 8 heures du soir.)